

Histoire d'un Village Ardennais : Williers

Par Daniel Boussin

Préambule

Si la généalogie est avant tout, pour chacun d'entre nous « le » moyen de reconstituer l'histoire de ses origines, elle peut également être le prétexte de « recadrer » les sites de vie de nos aïeux, pour peu que plusieurs générations d'entre eux aient vécu dans la même localité. Je vais donc vous conter l'histoire du plus petit village ardennais WILLIERS, sis pratiquement sur la frontière franco-belge, m'appuyant pour cela sur des monographies de divers instituteurs (1859-1888) et d'un historien spécialiste des chroniques communales.

Démographie

Ce village, limitrophe de FLORENVILLE, localité belge d'environ 6000 âmes, bordé par le ruisseau du Fond de Nanty (un des 63 lieux-dits recensés en décembre 1888) ne comprenait au recensement de 1999 que 39 habitants soit l'équivalent (à 1 unité près) de la population de 1789, forte alors de 40 villageois.

A son apogée en 1851, il n'y a donc que 150 ans, WILLIERS comportait 255 habitants. La désertification progressive de ce village, aux confins des Ardennes, s'explique aisément : une chute de la démographie, une mortalité importante (dont un grand nombre d'enfants victimes entre autre de la diphtérie). Quarante décès furent enregistrés entre 1860 et 1863. A ce constat, il convient d'ajouter les effets indirects de la guerre de 1870 qui vit en 1871 treize soldats de WILLIERS disparaître du fait de la « petite vérole ». La première guerre mondiale valut également à WILLIERS son lot de morts, 10 en l'occurrence.

Les trois guerres successives, 1870, 14/18 et 39/45 qui nous opposèrent à nos voisins allemands, contribuèrent elles aussi au déclin de WILLIERS. Du fait des combats et d'une ruralité en déclin, un phénomène de « migration » au bénéfice de la Marne vint accroître cette chute démographique.



Des faits d'armes célèbres illustrèrent tragiquement ces trois guerres. Parmi ceux-ci on peut citer les combats acharnés des 31 août et 1^{er} septembre 1870 de la « Maison de la dernière cartouche » à Bazeilles ; l'héroïque résistance de Montmédy, ville prise par les allemands en 1914 et qui ne fut libérée que le 19 septembre 1918 ; la « Poche de Bastogne » en décembre 1944 qui vit les alliés sur le point de céder face à une contre-offensive SS imprévue, exécutée dans des conditions climatiques épouvantables au cœur des Ardennes franco-belges.

A présent, et c'est heureux, WILLIERS apparaît comme une localité paisible nichée au creux d'un vallon entre le Bois du Banel et la forêt d'Orval, de l'autre côté de la frontière.

Revenant sur les raisons quasi contemporaines de cette érosion démographique, il convient de préciser que WILLIERS se vida de tous ses habitants en 1528 et en 1656. En 1531 on ne dénombrait que « 3 feux ».

Toponymie de Williers

Dans divers ouvrages consacrés à WILLIERS, (Histoire de l'abbaye d'Orval : A travers nos Ardennes) cette localité apparaît sous le nom de WILLARE, contraction du terme « villa regia », appellation de l'époque mérovingienne. Celle-ci est mentionnée dans la charte de l'empereur Arnould en 888. Son origine est vraisemblablement celtique mais également gallo-romaine, si l'on en juge par les très nombreuses monnaies romaines du 3^e siècle qui furent retrouvées dans les vestiges d'une ancienne forteresse. Le but de celle-ci était de barrer l'entrée du village et d'en faire un point stratégique de premier ordre. WILLIERS était situé sur l'axe de la première voie romaine des Gaules qui allait de Reims à Trèves.

En 1124, cette localité apparaît dans l'histoire sous la forme WILLIERE. En 1271, le nom se transforme en WILHIERES puis en VILHEIRS en 1302 pour devenir enfin WILLIERS et être rattaché à la France en 1659.

Histoire

Dans les paragraphes précédents, je fais état de dates significatives en rapport, soit avec la démographie, soit avec la toponymie de WILLIERS. Je poursuis cette évocation, m'attachant à présent aux faits ayant ponctué la vie quotidienne de ses habitants, de son rattachement à la France jusqu'aux premières années de la Révolution.

1703 : Jean Pierrard fonde à Williers une chapelle consacrée à St Raymond.

1727, 26 juin : différend entre les habitants de Williers et ceux de Florenville à propos du droit de vaine pâture, les habitants de Florenville ayant empêché ceux de Williers de passer sur le chemin de la Pirée. Tort est donné à ceux de Florenville.

1743 : délimitation des territoires respectifs de Florenville et Williers.

1753 : l'archevêque de Trèves reçoit de nombreuses plaintes contre le curé de Williers, Pierre François Thiederiq, accusé d'ivrognerie et de concubinage. Ce prêtre est mis en interdit et envoyé au couvent des Récollets de Virton d'où il revient quelques mois plus tard.

1757, 12 novembre : délibération des habitants pour la construction d'une fontaine.

1787 : au cours de la visite archidiaconale de 1787, Williers compte 130 communicants et le curé se plaint des faibles revenus de la cure. Le suffragant ordonne des réparations dans l'église et demande qu'on y installe une chaire à prêcher et un confessionnal.

1789-1790 : Williers appartient au canton de Carignan nouvellement créé.

1792 : Médard Corvisy ou Corvisier, cordonnier de Williers, est arrêté et envoyé à la prison du Mon-Dieu « pour avoir réclamé le retour à l'ancien régime ». Vassant conseille de le faire libérer « à l'effet de fabriquer des chaussures aux patriotes ».



Caractéristiques et us et coutumes de ses habitants

Les habitants de Williers sont en général d'une assez grande taille ; ils sont robustes et durs à la fatigue (le fait d'avoir surnommé les ardennais « *Sangliers des Ardennes* » n'est certainement pas étranger au constat précité). Ils ne vivent généralement pas vieux (en 1888, l'instituteur, rédacteur d'une monographie sur Williers, précise qu'il ne compte dans cette localité que 3 ou 4 personnes dépassant 70 ans. J'ajouterai que les multiples grossesses « subies » ne contribuaient pas à créer des générations de femmes âgées ! Pour ce qui est des hommes, je rappellerai l'épisode des 13 morts de 1871 suite à l'épidémie de « petite vérole » contractée lors de la Guerre de 1870.

Leur nourriture est simple et peu variée : du pain, des pommes de terre, du lard et du café au lait. Ils font cinq repas, dont trois ne se composent que de café au lait et de pain. Ils sont relativement peu enclins dans leur quotidien à « boire ». Jamais de vin, quelque fois de la bière et lorsqu'ils fréquentent le cabaret, éventuellement de l'eau de vie... raisonnablement, néanmoins, car ils dépensent très peu.

Ils élèvent généralement une vache, une chèvre et quelques porcs. Ils vivent dans une quasi autarcie, l'argent n'ayant que très peu cours à Williers. Pour un villageois, découvrir une pièce de cinquante centimes gagnée par un ouvrier de la ville était sujet d'étonnement.

Au milieu du XIX^e siècle, la politesse et la civilisation commencent à peine à se faire jour (propos recueillis dans une « Notice Historique » œuvre d'un instituteur). Cela tient sans doute au phénomène d'autarcie évoqué ci-dessus, à une activité centrée sur l'exploitation des forêts et aux contacts relativement limités avec les villageois voisins et *a fortiori* avec les citadins. Lorsque l'on se livre à un travail de recensement, comme je l'ai fait sur la période 1850 / 1900, on peut se rendre compte que les mariages se concluaient essentiellement entre familles locales, voire entre cousins/cousines.

Les distractions étaient assez rares : les cartes pour meubler les longues soirées d'hiver, les quilles pour l'été... Des croyances bien ancrées survivaient encore à cette époque ! Le cri de la chouette symbolisait toujours pour les anciens le signe de mort ! Dans un autre domaine, ils étaient persuadés que Williers avait été la résidence des « Quatre Fils Aymon » dont on retrouve trace à Bogny-sur-Meuse, sous la forme des quatre pointes rocheuses représentant les fils Aymon de la légende, pétrifiés alors qu'ils sautaient la Meuse sur leur cheval Bayard pour échapper au courroux de Charlemagne.

L'instruction se bornait à savoir lire et écrire et surtout à parler un patois rude et à peine intelligible. Je vous en donne ci-après deux exemples :

1/ C'est ainsi qu'une mère dirait à son fils et à son mari, en entendant rentrer ce dernier : « *quiesse qui vinttout la ? Cette père. Vatalleza ly douvry luche. Et doutte vinte ? dji vin du bos quévin fagot* », ce qui signifie « *Qui est ce qui vient ici ? C'est ton papa. Va lui ouvrir la porte. D'où viens-tu ? Je viens du bois chercher un fagot* »

2/ C'est ainsi encore qu'une personne entrant dans une maison au moment du goûter, s'entend dire par le chef de la maison : « *pranne selle, assîte, vinatte metala saule, ette maradrais avé nos* », ce qui signifie « *prends une chaise, assieds-toi, viens te mettre à table, et tu goûteras avec nous* ».

Histoire Religieuse

Williers a appartenu au doyenné d'Yvois-Carignan, à l'archidiaconé de Longuyon et à l'archevêché de Trèves.

L'église est dédiée à St Barthelemy. La cloche fondue en 1828 porte les inscriptions suivantes : « *L'an 1828, j'ai été bénite par Monseigneur Colin, curé de Williers et fondue par les soins de M. Lamotte, maire de ladite commune – Chevresson et Bague, fondateurs* » Elle fut autrefois une « succursale » de Mogues. Dans les années 1850 / 1900, j'ai pu constater que le même curé officiait à la fois à Mogues et à Williers, ce qui peut aisément se comprendre vu le nombre très limité de paroissiens.

Au XVI^e siècle, il n'y avait plus d'église à Williers et les habitants devaient se rendre à l'église-mère pour satisfaire leurs devoirs religieux. Au XVII^e siècle, la paroisse était très pauvre et vers 1740, les habitants demandèrent à l'archevêque de réunir certains héritages à la « fabrique ». En 1703, Jean Pierrard avait fait construire dans le village un oratoire à St Raymond qui devint célèbre du fait de la dévotion qui s'y attacha et qui valut, « au seul » Jean Pierrard oblation ou offrande. En septembre 1711, le suffragant de Trèves décida qu'un tiers des offrandes irait au curé de Williers, l'autre à la « fabrique » et le dernier à l'entretien de l'oratoire. La visite archidiaconale de 1787 mentionne l'existence d'une chapelle dédiée à Ste Anne. Menaçant de tomber en ruine, elle fut détruite.

Pour la petite histoire et pour faire le lien avec la généalogie qui demeure mon « fil rouge », j'ai découvert en consultant les documents qui servent de support à cette histoire de Williers, qu'un Lambert BLAISE, avait été curé à Williers avant 1742, date de son décès. Etait-ce un des ancêtres de mon épouse ? A moi d'explorer cette piste !

El L'école

L'école en tant que bâtiment

En 1873, celle-ci était à la fois le lieu de scolarisation des élèves, sa vocation première, mais également le lieu de résidence de l'instituteur et le local où se situait la Mairie, sachant que la fonction d'instituteur incluait celle de Secrétaire de Mairie.

Avant la date précitée, il existait déjà un bâtiment faisant office d'école, puisqu'il apparaît, selon les archives, que celui-ci fit l'objet de réparations en 1812.

Historique de l'instruction

Selon une délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 1819, il fut décidé que l'école n'ouvrirait ses portes que quelques mois d'hiver. L'instituteur d'alors, Dieudonné Rollin, se vit confier le soin d'enseigner en qualité d'instituteur primaire à dater du 8 novembre pour une période minimale de quatre mois, cinq au maximum. A cette époque, les familles avaient besoin de main d'œuvre à bon marché. Les exigences professionnelles prenaient alors le pas sur l'enseignement !

L'instituteur qui devait avoir une autre fonction le reste de l'année, telle que celle évoquée ci-avant, était rémunéré selon les résultats de ses élèves, c'est à dire d'une certaine manière en fonction de la qualité de son enseignement. Il percevait mensuellement 25 centimes de ceux incapables de lire et 50 centimes de ceux qui accédaient à la lecture et à l'écriture ! Un minimum de 28 frs par mois était garanti à l'instituteur par la Commune si la somme des « n » 25 et 50 centimes n'atteignait pas ce minimum. La Formule de Crémieux, « le prêtre à l'église, l'instituteur à l'école », en fait le fondement de la laïcité voulue par la III^e République, plus précisément par Jules Ferry dans les années 1881 / 1882, impliquait en 1819 que l'instituteur devait également « répondre la messe » les dimanches et aux fêtes, ainsi qu'à chanter les vêpres et dire la prière tous les jours de carême. Une négligence à l'égard de ces institutions valait à l'instituteur une diminution de son traitement. Celui-ci évolua en 1833 à la suite de la loi du 30 Juillet ; il fut porté à 200 frs. En réaction, le Conseil Municipal, considérant que celle-ci majorait de 80 frs le traitement préalable, décida de réduire la rétribution demandée aux élèves sachant lire et écrire en ramenant celle-ci de 50 à 35 centimes par mois.

Les Instituteurs de Williers de 1833 à 1888 et les anecdotes les concernant

Le premier de ceux-ci, M. Ravigneaux, se vit octroyer suivant délibération du Conseil Municipal du 10 mai 1833, une indemnité de logement de 60 frs du fait qu'il tenait école chez lui. Son traitement de 260 frs lui était assuré pour partie par la commune (133 frs), le reste se partageant entre Département et Etat.

En 1834 il fut créé un Comité Local de Surveillance de l'enseignement prodigué et par extension de l'instituteur, constitué de M. Libert Rondache, notable, de M. Lamotte, maire, et de M. le Curé.

M. Defrance lui succéda en 1839. Par délibération du 13 avril 1840, son traitement fut porté à 250 frs (au lieu des 200 frs prescrits). En matière de discipline, on peut lui reconnaître un moyen radical de « calmer » les indisciplinés. Ayant pratiqué au plafond de la classe un trou, un membre de sa famille ou toute autre personne, laissait descendre une corde que l'instituteur attachait à l'élève. Il commandait alors à un pseudo personnage, invisible de tous, d'une voix forte de manière à bien marquer les esprits : « Bon Dieu, enlevez-le ! ». Bien évidemment, cette injonction se traduisait, à la grande frayeur de l'élève, par son ascension vers le plafond !

Parmi les autres mesures qu'on peut attribuer à cet instituteur ou à ses successeurs, on relève de grands classiques : coups de baguette sur le bout des doigts, mise à genoux sur un morceau de bois, bras tendus supportant un volume, mais le raffinement maximal en matière de repréailles consistait à enfoncer dans un trou

pratiqué dans une table, une mèche de cheveux que l'instituteur bloquait à l'aide d'une cheville ! L'élève restait ainsi attaché à moins de s'arracher les cheveux !

Le 8 août 1841, M. Leduc succéda à M. Defrance. Ce fut à cette époque que le Conseil Municipal modifia les frais de scolarité, exigeant 30 centimes pour les élèves apprenant à lire ; 60 pour ceux apprenant en plus à écrire et enfin 80 centimes apprenant également l'arithmétique. A noter que durant cette période M. Leduc avait entre 40 et 60 élèves selon les saisons, dont certains âgés de 18 ans.

Le 9 octobre 1842, M. Lefevre fut nommé puis en 1845 ce fut M. Guillaume. En 1848, le 28 octobre, M. Gaignieres prit ses fonctions.

En 1849, M. Virolles lui succéda mais le courant ne passant pas avec le Maire M. Lamotte, une procédure de destitution fut prise à son encontre. Si le sujet n'était pas aussi sérieux, on serait tenté de rire des conditions qui précédèrent et qui présidèrent à son éviction. M. Lamotte, cherchant par tous les moyens à le faire partir, lui confisqua les clefs de l'église donc l'accès aux cloches afin de ne point lui permettre d'appeler ses élèves ! Afin de palier cet empêchement, M. Virolles faisait le tour du village avec une clochette pour annoncer l'heure de l'école : un véritable « Clochemerle » ou une adaptation dans un autre registre de « Don Camillo et de Pepone ». La fin de l'histoire ne manqua pas de sel, puisqu'il fallut faire appel à la gendarmerie pour le faire déménager. Son mobilier se retrouva dans la rue !

En 1852, on note l'arrivée de M. Poncelet suivi en 1854 par M. Guillaume. De 1856 à 1859 M. Favier prend les rênes de l'école qui comprend à l'époque de 55 à 60 élèves. Il convient de préciser que depuis 1850 le traitement des instituteurs a été revalorisé puisqu'il a été porté à 600 frs.

Suivent alors successivement M. Grafteaux en 1859, M. Roynette en 1861, M. Drouin en 1862, M. Lefevre en 1866. En 1867 arrive M. Collignon Frédéric qui décédera en 1881 à Williers, laissant 8 orphelins. Il percevait un traitement de 1200 frs.

De 1881 à 1888 vit l'arrivée de M. Danloy, auteur entre autres d'une monographie de Williers dont je me suis largement inspiré afin de vous faire découvrir, comme ce fut le cas pour moi, la vie de ce village au XIX^{ème} siècle.

Pour terminer cette évocation, je préciserai que le nombre d'élèves fréquentant l'école de Williers en 1888 était de 64 pour 44 places possibles, ce qui signifiait qu'à une table où 6 élèves auraient été à l'aise, il fallait en loger 8 ou 9 ! La raison de ce nombre important d'élèves par rapport aux 224 habitants est la résultante des 20 enfants de l'hospice de Sedan, en pension dans diverses familles de Williers.



Article paru dans les bulletins n°15, 16 et 17 d'Ardennes Généalogie, février, juin et septembre 2009,